



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
D'ANGOULEME

CREATION REPRISE TRANSMISSION FLASH

Numéro 3 – Octobre 2010

EDITO

Tout le monde sait aujourd'hui à quel point la démographie des entreprises sur un territoire conditionne sa richesse, son dynamisme et le nombre des emplois qui s'y développe.

Les espaces « Création Reprise Transmission » de la CCI d'Angoulême, au Siège, à Chalais, Mansle et Confolens, offrent aux candidats à la création ou à la reprise d'entreprise, une gamme complète de services en adéquation aux besoins exprimés par ces opérateurs et ce à tous les stades du processus économique.

Les prestations proposées s'étendent de la fourniture d'information et d'intelligence économique, aux rendez-vous personnalisés avec des experts, aux différents cycles de formation généraliste et spécialisée, à l'accès facilité aux financements, au conseil en matière de formalités, de possibilités d'accueil et d'hébergement en pépinière ainsi qu'un suivi attentif plusieurs mois après la création.

En partenariat avec les principaux acteurs économiques, la CCI d'Angoulême joue un rôle majeur dans le renouvellement de la démographie d'entreprise en Charente, en proposant aux futurs entrepreneurs des conditions adaptées à leurs attentes et aux enjeux de développement économique de la Charente.

Germain VINUESA
Président de la Commission CRT

Sites à noter

www.auto-entrepreneurs.cci.fr
www.entreprises.gouv.fr/nacre/
www.salon-services.personnes.com
www.salondesentrepreneurs.com

Un premier semestre très actif pour la création d'entreprise

Le pôle Création et Reprise d'entreprise de la CCI a obtenu le 25 mars 2010 la Labellisation « Entreprendre en France » !
www.entreprendre-en-france.fr

Contacts au 1^{er} semestre

	2009	2010
Entretiens individuels	600	713
Demi-journées d'information collectives	150	173
Stagiaire « 5 jours pour entreprendre »	25	26
Participants aux mardis du conseil	54	67
Entretiens téléphoniques	360	700
Demandes d'informations (web-courriers)	75	100

Prochain stage « 5 jours pour entreprendre » :
17 au 23 novembre 2010

La CCI d'Angoulême et Charente Initiative opérateurs Nacre : Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise

L'Etat a mis en place depuis le 1er janvier 2009 un nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise. Adapté aux besoins des porteurs de projets, il intervient dès le montage du projet et jusqu'à trois ans après la création-reprise de l'entreprise.

Ce dispositif est destiné aux personnes éligibles à l'exonération de charges sociales ACCRE.

En 2010, la CCI d'Angoulême est conventionnée pour 26 projets en phase 1 NACRE (montage du dossier).

Pour plus d'informations et savoir si vous êtes éligible :
Pôle CRT 05 45 20 55 15



POUR TOUTE INFORMATION CONTENUE
DANS CE BULLETIN CONTACTEZ
LE SERVICE CREATION-REPRISE-TRANSMISSION
27 PLACE BOUILLAUD - 16021 ANGOULEME
TEL. 05 45 20 55 55

Charente Initiative devient départementale

Charente Initiative, plateforme associative du Réseau France Initiative administrée par des partenaires publics et privés, a pour but d'accompagner les créateurs dans leurs projets en leur octroyant des prêts d'honneur.

En 2008, le Conseil d'Administration de Charente Initiative, sous la Présidence de Germain VINUESA, décide d'entrer dans une démarche de développement de ses interventions. Depuis le 8 février dernier, Est Charente Initiative a fusionné avec Charente Initiative pour créer une **nouvelle entité** plus lisible avec des moyens logistiques mutualisés.

Depuis 1996, les 2 Plateformes d'Initiative Locale ont permis à 301 entreprises de recevoir 380 prêts pour près de 3 millions d'euro engagés. 253 de ces entreprises sont toujours en activité avec à la clé plus de 1300 emplois.

Charente Initiative déploie des Comités Locaux d'Agrément, les décisions d'attribution sont ainsi prises au niveau local assurant une implication des acteurs économiques sur des prêts de 1500 à 5000 €. Il existe aujourd'hui 5 CLA en Charente et des projets sont à l'étude dans le Ruffécois et l'Ouest Charente.

Contact : Charente Initiative 05 45 69 77 44

Salon des Entrepreneurs

Les CCI du Poitou-Charentes ont participé au Salon des Entrepreneurs à Paris, les 3 et 4 février 2010.

Le stand a bénéficié d'une réelle affluence. Une centaine de contacts a été nouée avec des porteurs de projets souhaitant développer une activité en Charente dont :

- 60 % concernent des projets de reprises d'entreprise
- 20 % des projets de créations
- 20 % des projets de partenariats

Contact : Direction Déléguée à l'appui aux entreprises 05 45 20 55 22

Ecole Des Managers

Une nouvelle formation de 10 semaines est proposée aux demandeurs d'emplois. Accompagnés et suivis dans le montage de leur dossier de création d'entreprise, ils acquièrent de solides bases pour appréhender leur futur statut de chef d'entreprise.

Le financement de la formation peut être entièrement pris en charge par la Région Poitou-Charentes et le Fonds Social Européen.

Contact : EDM 05 45 90 13 93

Club des Créateurs

Le Club des Créateurs de Charente s'est réuni en assemblée générale et a élu son nouveau conseil d'administration le 23 juin dernier. Rassemblant futurs et jeunes créateurs de l'Industrie et des services à l'entreprise, l'objectif est de rompre l'isolement des jeunes entrepreneurs et de répondre à leurs problématiques.

Des rencontres thématiques se déclineront toute l'année !

Contact : 05 45 20 55 15

FORUM EMPLOI-ENTREPRENDRE

le 15 octobre 2010 de 9h30 à 18h
à Châtelleraut

www.poitou-charentes.cci.fr

RENDEZ-VOUS INNOVATION EN POITOU-CHARENTES

Angoulême : le 4 novembre 2010

www.poitou-charentes.cci.fr

A
V
O
S
A
G
E
N
D
A
S

LES JOURNEES DES ENTREPRENEURS

du 15 au 21 novembre 2010
dans toute la France

www.journees-entrepreneur.com

FORMATION « 5 jours pour entreprendre »

du 17 au 23 novembre 2010
à la CCI d'Angoulême

www.angouleme.cci.fr